



■ **SRIT** - Troisième et dernier volet : les orientations possibles en matière de transport de marchandises
page 2

■ **PRDF** - Le Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles : un enjeu d'avenir pour tous les lorrains
page 3

■ **Portrait** - Michel Obiéjala : vice-président délégué au tourisme et à l'attractivité de la Lorraine
page 4

■ **Zoom sur...** - Le Parc Naturel Régional de Lorraine présenté par son Président, Pascal Jacquemin
page 5

■ **Repères** - Plan d'urgence textile, le FRAC à l'heure suisse, développement durable et région, la politique culturelle en région
page 6



Formation et reconversion : priorités régionales

Conformément aux engagements pris devant tous les lorrains, les élus socialistes du Conseil Régional ancrent leur démarche dans une stratégie économique, un soutien prononcé en direction des bassins d'emplois en difficulté, ainsi que dans le développement d'une offre de formation pertinente en Lorraine. **Nous anticipons l'avenir** et nous ne fonctionnons pas au coup par coup.

La situation de l'emploi dans notre région, d'après les derniers indicateurs, est sur une pente descendante. Nous nous devons de relever le défi, sans attendre des décisions du gouvernement : le Conseil Régional a pris ses responsabilités en adoptant un PRDF (Plan Régional de Développement des Formations professionnelles) qui permettra aux lorrains, jeunes comme adultes, de suivre une formation quelque soit leur situation. Il s'agit là d'un **enjeu majeur pour l'accès ou le retour à l'emploi.**

"nous prenons notre part de responsabilité pour résoudre les problèmes"

Le plan d'urgence régional pour le textile vosgien poursuit le même objectif. Nous avons déclenché, dès janvier, des sessions de réflexion avec tous les acteurs concernés. Les prévisions pessimistes annoncent une perte d'emploi pour plus de 2500 salariés dans les trois années à venir. Ce plan pourra les accompagner dans leur formation et éventuellement reconversion professionnelle, s'ils venaient à être licenciés.

Cette tâche n'est pas aisée, mais nous prenons notre part de responsabilité pour résoudre les problèmes qui se présentent dans chaque territoire.

A l'inverse des équipes précédentes, évitons les déséquilibres et les favoritismes. **Travaillons ensemble pour le bien-être de chaque lorrain** et pour le rayonnement de la Lorraine.

Je vous souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous.

Jean-Pierre LIOUVILLE
Président du Groupe Socialiste

DÉBAT SUR LE TRANSPORT DE FRET : POUR DES ALTERNATIVES AU TRANSPORT ROUTIER.

Dans le cadre du débat sur la troisième partie du Schéma Régional des Infrastructures de Transport (SRIT), les Conseillers Régionaux de Lorraine ont débattu des orientations possibles en matière de transport de marchandises.

Avec la volonté de promouvoir le développement durable, la Région souhaite contribuer à un rééquilibrage en direction du transport fluvial, du transport aérien et du fret ferroviaire.

■ De nouvelles perspectives pour le transport fluvial.



En Lorraine, le transport par voie d'eau représente 25% des flux internationaux de marchandises. Son efficacité globale et son faible impact environnemental sont des atouts majeurs pour sa valorisation. La loi du 13 août 2004 prévoit la décentralisation régionale des ports fluviaux. Pour cette raison, le Conseil Régional a décidé d'engager une démarche d'expertise préparatoire avec Voie Navigable de France (VNF) pour les quatre principaux ports publics de la Moselle canalisée, susceptible d'être décentralisés. (Thionville-Illange, Metz-Mazerolles, Metz-Nouveau port, Nancy-Frouard). Un travail de diagnostic sur le patrimoine sera engagé et particulièrement sur la conformité des ports aux différentes réglementations. Une attention particulière sera donc portée à l'horizon 2007 sur les investissements nécessaires pour dynamiser l'activité portuaire et le trafic fluvial sur la Moselle canalisée.

■ Aéroport régional : vers la recherche de nouveaux axes de développement.



L'aéroport Metz-Nancy Lorraine, inauguré en 1991 est la propriété du Conseil Régional. Sa gestion est assurée par le Groupement Interconsulaire pour la Gestion de l'Aéroport Lorrain (GIGAL), établissement public

regroupant les Chambres de Commerce et d'Industrie de Moselle et de Meurthe-et-Moselle. Il fait actuellement l'objet d'un programme d'amélioration et de modernisation de ses infrastructures. Avec l'allongement de la piste de 550 mètres, l'accueil d'avions de fret de jour pourra être amplifié. De nouveaux axes de développements seront privilégiés : charters, développement de nouvelles liaisons régulières, prospection pour l'implantation de compagnies à bas prix (low coast), fret de jour, et recherche de partenariats nationaux et transfrontaliers (aéroports de Paris et de Luxembourg).

■ Le fret ferroviaire : la solution de la raison.



Le fret ferroviaire est le mode alternatif le plus enclin à concurrencer la route. Les Conseillers Régionaux socialistes ont réaffirmé lors de ce débat, leur attachement à un développement rapide de l'offre fret ferroviaire.

En Juin 2007, l'inauguration de la gare de Louvigny avec l'arrivée du TGV Est, puis la réalisation de la gare d'interconnexion TGV/TER à Vandières, permettront d'étudier les possibilités d'associer la grande vitesse au transport de marchandises.

Le transport combiné de conteneurs subit quant à lui une réduction d'activités en raison de la diminution des subventions précédemment versées par l'Etat. Dénonçant cette situation, les élus du groupe socialiste souhaitent que l'Etat s'engage dans la création d'une ligne de ferroutage Nord-Sud, vers la Région lyonnaise et l'arc méditerranéen, ou encore vers certains pays frontaliers (Royaume-Uni, Allemagne). L'autoroute ferroviaire alpine, développée par la SNCF et l'entreprise MODHALOR pour acheminer des camions sur l'axe Lyon-Turin constitue un bon exemple d'innovation et de progrès dans ce domaine.

LE PRDF, UN

Le Plan régional de développement d'activités que la loi de décentralisation du de la dynamique de formation « tout d'emploi. De par son positionnement lointain que ses prérogatives en anticipant

Le contexte économique et social de l'Etat, le gouvernement, la formation à tout âge et

La politique mise en œuvre dans le PRDF : les grandes lignes directrices de ce programme

1 - Favoriser l'accès de tous les lorrains à une première ou nouvelle qualification, voire de nouvelles compétences

- Evolution de la carte des formations professionnelles sous statut scolaire.

- Accentuation de l'aide à une première qualification pour les jeunes les plus en difficulté, tant en apprentissage qu'en lycées professionnels.

- Effort accru en faveur de l'équipement des apprentis et des élèves de l'enseignement sous statut scolaire et aide au déroulement de l'alternance, comme elle existe en CFA (Centre de Formation des Apprentis).

- Augmentation de 25% dès cette année, des programmes de formation continue préqualifiants et qualifiants (niveau V et IV). La région donnera priorité d'accès aux bénéficiaires de l'ASS et du RMI, aux travailleurs handicapés, aux femmes désirant retravailler et aux jeunes sans qualification, et, en partenariat avec les départements, aux bénéficiaires des contrats aidés (RMA, CA, CAE).

- Attention particulière apportée aux nouveaux métiers en développement, dans les secteurs des services aux personnes (sanitaire et social, métiers de l'animation, des sports et de la culture), de l'environnement et des métiers d'art, sous condition de transferts de ressources de l'Etat.

- Mise en place d'un dispositif particulier de formation de futurs salariés en partenariat avec les PME-PMI.

- Amélioration des conditions de prise en charge des déplacements et de l'hébergement, mais aussi des frais de garde d'enfants consécutifs aux entrées en stages. Aide au retour à l'emploi des cadres «sénieurs».

- En lien avec les politiques de développement économique et d'aménagement du territoire, participation de la région au pilotage et au développement des réseaux AIO (Accueil, Information et Orientation).

- Présence dans les dispositifs d'accompagnement des publics les plus éloignés de la qualification et de l'emploi (actions d'orientation, chantiers d'insertion, lutte contre l'illettrisme, dispositif de dynamisation, ...).

- Intervention dans les plans de formation internes aux entreprises (requalification, reconversion des salariés victimes de restructurations économiques, aide au remplacement des salariés en formation, ...)

Permettre aux jeunes comme aux adultes d'accéder aux savoirs de base, à la culture, à

ENJEU D'AVENIR POUR TOUS LES LORRAINS

es formations professionnelles est un schéma directeur à mettre en œuvre pour la période 2005-2009, conformément aux responsabi-
13 août 2004 confère au Conseil Régional. Il précise les priorités contenues dans la loi : la région devient régulateur, pilote, animateur
au long de la vie » et de l'insertion professionnelle, prescripteur central, en matière d'apprentissage et de formation des demandeurs
géographique et les réalités socio-économiques actuelles, les élus n'ont pas attendu cette nouvelle compétence pour agir. Elle va plus
nt face aux difficultés des bassins d'emploi (voir page 6 le plan textile).

la région donne à la formation un rôle majeur pour l'avenir. Face au chômage qui ne baisse pas malgré les effets d'annonces du gou-
t l'accompagnement continu sont les leviers essentiels de l'insertion professionnelle et sociale de tous les lorrains.

est ambitieuse. Elle ne pourra se concrétiser qu'en concertation avec tous les partenaires locaux de l'emploi et de la formation. Les
e sont :

2 – Favoriser l'accès de chaque personne au droit à la formation tout au long de la vie, au niveau de chaque bassin de vie

- Développement des offres de formation modulaire et individualisée, ouverte à tous les publics.
- Elargissement du rôle des APP (Ateliers Pédagogiques Personnalisés), ouverts aux jeunes sans qualification, mais aussi aux salariés en reconversion et à l'ensemble des demandeurs d'emploi.
- Développement de plates-formes de formations professionnelles et techniques pour tous.
- Expérimentation de dispositifs de formations individualisées en langue.
- Consolidation du FFAIR (Fonds pour la Formation en Accès Individuel Régional) et des aides individuelles à la formation.
- Soutien aux dispositifs de formation à la création d'entreprise et à l'initiative économique (accent particulier sur la formation à la reprise d'entreprise, notamment en direction des salariés).
- Contribution au développement de la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience) et financement des dispositifs d'accompagnement des candidats.

3 – Aider à l'organisation d'une offre de formation équilibrée sur l'ensemble du territoire régional

- Favoriser la prise en compte des besoins territoriaux par le pilotage de comités locaux consultatifs.
- Favoriser une offre de formation de proximité jusqu'au niveau IV inclus, au sein de chaque bassin de vie et mettre en place des modes de validation adaptés.
- Consolider ou mettre en place des pôles régionaux ou infra-régionaux de formation.
- Dans les métiers organisés en secteurs d'activité et en filière (agriculture, BTP, hôtellerie-restauration, logistique-transport, métiers du bois, métiers d'art, services aux personnes,...), à tous les niveaux de qualification.
- Faciliter l'accès vers ces pôles en prenant en charge les frais de déplacements et d'hébergement des publics concernés et aider aux frais de garde d'enfants.
- Mise en œuvre, dès cette année, d'un programme régional d'investissements relatif aux hébergements en CFA et élaboration d'une offre d'hébergement globale des stagiaires de la formation continue (AFPA).
- Favoriser les accords inter-régionaux pour l'accès aux formations au-delà du territoire régional. Donner la possibilité à tous de pouvoir accéder à des formations quand celles-ci n'existent pas sur le territoire lorrain et par réciprocity, ouvrir les formations à des bénéficiaires originaires des autres régions. La région signera, en ce sens des conventions de coopération.

4 – Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'offre de formation

- Programme annuel de thèmes d'expérimentation et d'innovation.
- Amplification de l'aide au développement de la qualité des formations en apprentissage et à la professionnalisation des formateurs par un programme spécifique.
- Aide à la mutualisation des ressources pédagogiques.
- Aides aux investissements qui permettront un décloisonnement des différents modes de formation et une optimisation des ressources.
- Accentuation des réseaux d'informations sur les formations et les métiers (réseaux locaux, Inffolor, missions locales, PAIO, ...)

5 – Prévoir les moyens de pilotage, de suivi et d'évaluation du PRDF, ainsi que ses déclinaisons annuelles et contractuelles

La région va devenir le prescripteur central des actions de formation professionnelle, en ce sens, il lui faudra :

- piloter et coordonner la politique régionale de formation, le suivi et l'évaluation de cette politique. Cette évaluation sera confiée à un organisme indépendant de la région
- renforcer les capacités d'analyse des besoins, d'animation et de suivi des projets au niveau des territoires par la mise en place de lieux de coordination et de concertation des structures et des acteurs,
- renforcer le rôle de l'OREFO (Observatoire Régional de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications).



des d'engager, dès leur scolarité, et tout au long de leur vie, des parcours de formation diversifiés, pour que tous accè-
à la citoyenneté, à la qualification et à la progression professionnelle. Voilà l'enjeu pour finalement parvenir à l'emploi.



Michel OBIEGALA

Vice-Président délégué au tourisme et à l'attractivité de la Lorraine

Point de Repère :

Vous êtes novice à la région, pour être en charge d'une délégation qui n'existait pas auparavant. N'est-ce pas un peu risqué d'avoir accepté une telle responsabilité ?

Michel Obiegala : J'aime les défis. Vous savez, sortir une commune du marasme n'est pas chose facile. Je crois y être, en partie, parvenu. De loin, Jean-Pierre Masseret a observé ma démarche et reconnu mon implication politique dans les dossiers. Un des objectifs centraux de la campagne à l'élection régionale était de valoriser, par tous les moyens, la Lorraine. *"Faisons, ensemble, un vrai travail sur la représentation de la Lorraine"*, disait-il. Mais comment ? *"Tout simplement en créant une délégation au tourisme dont tu auras la charge !"* Pour moi, ce fut un vrai challenge, car il fallait inventer de toute pièce une structure institutionnelle solide, alliant à la fois la réflexion sur la mise en valeur des sites, l'aménagement du territoire, la gestion d'un budget adapté (ce qui n'existait pas auparavant). Le Comité Régional du Tourisme devait, de son côté, accentuer son rôle de vecteur d'informations.

PR : Quel est votre démarche politique ?

Michel Obiegala : En un peu plus d'un an, le travail engagé est considérable. Auparavant, nos prédécesseurs ne faisaient que de la communication institutionnelle pure. Nous, nous avons décidé d'une action politique formalisée dans une compétence bien établie. En effet, en Lorraine, on a tout, sauf la mer ! Les forêts, un patrimoine historique remarquable, une nature impressionnante, des sites urbains de très grande qualité, des métiers d'art exceptionnels, des possibilités de loisirs nombreuses... Mais tout le monde travaille dans son coin, les sites eux-mêmes, les communes, les départements. Mon rôle est d'essayer de fédérer tous les acteurs pour atteindre un objectif : attirer en Lorraine, au même titre que les régions classiques dites "touristiques". La Lorraine doit être la première marche vers la "french touch" pour les visiteurs venant des pays voisins. Le tourisme est aussi un moyen d'attirer les investisseurs. Il ne s'agit pas là d'une utopie. J'ai beaucoup d'espoir en l'avenir. Les collectivités injectent en effet de grosses

quantités d'argent pour leurs projets destinés à attirer les visiteurs. Il est donc indispensable que la concertation soit effective, que les initiatives ne partent pas dans tous les sens. Un exemple : défendre l'image positive d'un site, c'est bien, mais ne pas se préoccuper de la logistique ou des capacités d'accueil qu'il y a autour, c'est une grave lacune. Progressivement, la nouvelle équipe apporte donc une véritable réflexion à cet aspect non négligeable. Ma démarche fait partie intégrale de l'aménagement du territoire, alliant à la fois l'emploi, la formation et le développement économique.

PR : Par quels moyens pouvez-vous mettre en oeuvre une telle ambition ?

Michel Obiegala : Il ne s'agit pas là d'une ambition mais tout simplement d'une logique de travail. Auparavant, l'aspect humain était occulté, il n'y avait pas de volonté politique de reconnaissance des acteurs. J'ai senti plusieurs gros conflits permanents. Il a fallu donc établir un dialogue, rompre avec les habitudes, être présent sans cesse sur le terrain, écouter. C'est seulement à l'aboutissement de ce travail en profondeur et de confiance que peuvent se dessiner des perspectives. Les départements, jusque là isolés dans leurs actions deviennent progressivement des partenaires et des demandeurs sur des thèmes structurant au niveau régional. Jusqu'à maintenant, le schéma territorial touristique (contrat de plan allant jusqu'en 2006) nous a obligé à ne faire que de l'essai-mage mais je pense que nous pourrions arriver à un schéma plus cohérent en 2007. Jean-Pierre Masseret a en effet insisté sur une redéfinition du tourisme lors des Assises Régionales de mars 2005 : *"La région, accompagne, valorise, appuie, forme aux métiers et communique. Il ne s'agit plus de voir, comme par le passé, à court terme sur des actions essentiellement de prestige. Nous devons replacer la Lorraine au cœur de l'Europe et inviter le visiteur à s'y arrêter, partout dans nos quatre départements"*.

(1) Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires.

Michel Obiegala est un homme de proximité, un battant. Behren-Lès-Forbach - commune classée ZUS (1) - n'était pas réputée socialiste, avant les dernières municipales... Qu'à cela ne tienne, ses propositions et son acharnement lui permettent d'en devenir le Maire en mars 2001. Homme de communication, il donne alors une meilleure lisibilité pour les communes en difficulté auprès des pouvoirs publics et de la presse.

Son travail de terrain et ses objectifs pour une Lorraine plus forte le mènent logiquement aux côtés de Jean-Pierre Masseret pour être force de proposition à la Région : il devient Vice-Président à une délégation inédite, celle du tourisme et de l'attractivité de la Lorraine.





Pascal JACQUEMIN

Président du Parc Naturel Régional de Lorraine

Point de Repère :

Le parc naturel est mal connu des lorrains, pouvez-vous nous le présenter ?

Pascal Jacquemin : Le PNRL a été créé en 1974 pour être, à l'origine, le « poumon vert » des agglomérations de Metz et Nancy. Il est passé du statut associatif au statut de collectivité publique avec la création, en 2003, d'un Syndicat mixte. C'est un territoire rural qui possède un patrimoine naturel, paysager et culturel remarquable qu'il convient de préserver et de faire vivre. Organisé en deux secteurs de part et d'autre de la vallée de la Moselle, il concerne environ 11% du territoire lorrain dont 188 communes et 8 « villes-porte ». La zone Ouest s'étend de la vallée de la Meuse à la vallée de la Moselle, elle est limitée par Verdun et Metz au nord et par Toul au sud ; la zone Est s'étend de Château-Salins à Fénétrange et Sarrebourg. C'est un territoire de projets et d'expérimentation dont l'ambition est de promouvoir des politiques d'aménagement et de développement économique et social cohérentes, avec l'exigence du développement durable. C'est ainsi qu'il intervient en matière de protection de la biodiversité (milieux sensibles, faune et flore), de protection des rivières

et gestion de la ressource en eau, de protection et mise en valeur des paysages, d'aménagement des villages et urbanisme, de réhabilitation et protection du patrimoine rural, de soutien à la création d'une offre culturelle de qualité, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté, de management environnemental, de développement d'une offre touristique de qualité, ...

PR : Comment mettez-vous en œuvre les actions du PNRL et quel en est l'intérêt ?

Pascal Jacquemin : Le document fondateur qui guide l'action du parc, c'est la charte, qui s'impose d'ailleurs au PLU et au SCOT. Renouvelée tous les dix ans, elle trace les orientations qui seront poursuivies pour répondre à l'objectif d'un parc naturel : favoriser l'émergence ou accompagner un développement respectueux de l'environnement, un développement intelligent qui préserve l'avenir de nos enfants. Avec son équipe pluridisciplinaire, le Parc est un centre de ressources d'une très grande richesse qui dispose d'une véritable expertise environnementale. Cette ressource est mise à la disposition du territoire, en lien et en partenariat avec les communes et les intercommunalités, les acteurs du territoire (entreprises, agriculteurs, associations, ...), les « professionnels de la nature » (Conseil supérieur de la pêche, Conservatoire des sites lorrains, Agence régionale de l'Environnement, Comités départementaux et régional du tourisme, organismes consulaires, ...), l'Etat, les conseils généraux de Moselle, Meuse et Meurthe-et-Moselle, et bien entendu, le **Conseil Régional de Lorraine** qui finance près de 70% du budget du Parc. Ce rôle fédérateur auprès de l'ensemble des part-

naires nous permet de construire des programmes opérationnels cohérents, d'assurer une mission de conseil et de suivi pérenne dans le temps et de mobiliser des moyens financiers pour le territoire et le développement rural.

Mais nous mobilisons aussi notre capacité d'expertise pour tout ce qui impacte directement le territoire du Parc. Pour l'implantation de la LGV, par exemple, qui coupe la zone ouest du Parc en deux sur plus de quarante kilomètres, l'action que nous menons depuis plus de quinze années auprès du maître d'ouvrage a permis une meilleure intégration paysagère des ouvrages d'art et un impact plus limité sur l'environnement. Nous avons exigé la création de batrachoducs, de passages à gibiers, obtenu la reconstitution d'espaces naturels en compensation de ce qui était détruit et, cas unique en France, la re-végétalisation des remblais par des taxons locaux (plantes endogènes) plutôt que par des espèces à pousse rapide issues d'autres régions. Préserver la qualité des paysages et la qualité de vie des habitants du parc est l'objectif qui nous guide quand nous exigeons de RTE l'enfouissement de ses lignes, ou quand nous élaborons un schéma éolien qui respecte l'intégrité paysagère du Parc.



PR : Quelles sont vos perspectives d'avenir et vos possibilités de développement ?

Pascal Jacquemin : Depuis mon arrivée, le PNRL est en pleine mutation. Fédérer les énergies a été l'un de mes objectifs principaux en coordination avec le Conseil des Maires, le Conseil scientifique, le Conseil d'animation pédagogique et le Conseil d'orientation culturelle. Notre ambition collective est que le Parc joue pleinement son rôle de territoire d'excellence et d'expérimentation en matière de développement durable ; cette ambition, nous la partageons avec la Région dont nous devons être, à mon sens, l'opérateur privilégié, en raison de tout ce qui a été capitalisé depuis plus de trente ans, et en raison aussi des moyens qu'elle consacre à l'action du Parc. Nous devons également construire des partenariats plus étroits avec les Départements, dans le cadre notamment de leur compétence en matière d'Espaces Naturels Sensibles. Nous devons enfin nous attacher à trouver de nouveaux modes d'articulation avec les Pays et les intercommunalités qui structurent désormais notre territoire. Enfin, le parc doit absolument jouer la carte de la coopération transfrontalière et transnationale au sein de l'espace plus large que constitue la Grande Région SAARLORLUX. La Lorraine a la chance de compter trois parcs naturels régionaux sur son territoire, dont celui de Lorraine, totalement sur son territoire. C'est une image de marque qu'il faut valoriser, c'est un atout qu'il faut développer. Cela n'a d'ailleurs pas échappé à mon collègue Michel Obiégal qui ouvre désormais un champ supplémentaire dans son éventail d'offres touristiques ; je pense aux week-ends de découverte et au tourisme noma-

Pascal Jacquemin, historien géographe de formation, est issu de la militance associative, terreau du bénévolat, en particulier attaché à la défense du consommateur. Conseiller général de Meurthe-et-Moselle de 1998 à 2004, Maire de Villers-Lès-Nancy depuis 2001, il est élu Conseiller Régional en 2004 et y assume notamment la présidence de la commission « interventions économiques ». Son attachement profond à la Lorraine et sa biodiversité lui vaut aussi d'être élu, contre toute attente, à la présidence du Parc Naturel Régional.

■ Un été suisse au FRAC



photo : Remi Villaggi

Le FRAC Lorraine, présidé par Marie-Ange Morin, se met à l'heure de la Suisse jusqu'au 28 août. Outre un festival, des projections de courts-métrages et des lectures de voyages plus ou moins sages, l'exposition «Quand les latitudes deviennent suisses»

explore l'imaginaire de la Suisse et de la montagne. Elle s'articule autour de la remise en cause de la vision idéale de la montagne et de son paysage.

Les pièces présentées nous invitent à partager une vision ironique, critique et parfois kitsch du sublime hérité du romantisme allemand.

Renseignements : 03 87 74 20 02 – www.fracloorraine.org

■ Politique culturelle en région



Les élus socialistes sont très sensibles à la mise en place d'une politique culturelle innovante de la région, à la fois lisible, mais surtout proche des lorrains. **Thibaut Villemin** a présenté, en juin, les nouvelles orientations. L'année 2005 a vu la création d'un fonds régional d'action artistique, dont

l'ambition est d'accompagner et d'encourager les projets de création et d'en favoriser leur diffusion. Le Conseil Régional cherchera, par tous les moyens, à soutenir l'emploi et la formation (participation aux travaux de la COREPS - Conférence Régionale pour l'Emploi des Professions du Spectacle – et structuration de l'emploi culturel grâce, notamment à l'I.L.E.). Il entend favoriser les rencontres entre les artistes et la population, sur l'ensemble du territoire et consolider les actions de sensibilisation des jeunes à toutes les formes de culture (élargissement de la carte « multipass » aux sorties culturelles, mise en place de l'opération « lycéens au cinéma »). Parallèlement, les membres du groupe socialiste ont rencontré récemment des élus locaux pour faire un tour d'horizon des lacunes et besoins. Un constat fort ressort de ce premier contact : la politique culturelle doit concerner tous les territoires sans exclusive et éviter l'élitisme, trop souvent de mise dans les gestions précédentes.

■ Développement durable

Les élus régionaux respectent leurs engagements de campagne, dont l'un des thèmes était «développement durable et environnement». Une délégation et un budget spécifique ont été mis en place dès leur arrivée à la région. Dans cette logique et pour développer une relation étroite avec tous les acteurs, des assises «éducation au développement durable» ont été organisées à l'Hôtel de Région le 28 juin avec l'ensemble des organismes associatifs et institutionnels de Lorraine. Elle a permis de sérier les lacunes politiques et de définir les objectifs de travail en commun pour 2006-2010.

Plan textile d'urgence

Le Conseil Régional de Lorraine a voté un plan d'urgence textile vosgien en faveur des salariés, des entreprises et des territoires des Vosges touchés par la crise du textile. Le Conseil Régional de Lorraine investira **1,3 million d'euros** par an pendant trois ans, tandis que l'Etat apportera 2,4 millions d'euros et le conseil général des Vosges 385.000 euros, soit un total de 4,085 millions d'euros. Alors que depuis le début de l'année cinq entreprises textiles ont fermé leurs portes dans les Vosges avec la suppression de plus 300 emplois, le secteur risque de perdre encore 2.500 postes dans les trois ans à venir, selon la profession. Un fonds spécial mutualisé sera également constitué et une expérimentation d'une plate-forme de transition professionnelle sera financée.

La répartition des fonds régionaux se ventile ainsi:

- 570.000 euros pour les congés de conversion,
- 60.000 euros pour la formation,
- 190.000 euros pour le fonds mutualisé,
- 100.000 euros pour la plate-forme de transition professionnelle,
- 135.000 euros pour des actions de revitalisation économique,
- 250.000 euros pour des investissements de formation de salariés textiles.

Laurence Demonet, Vice-Présidente déléguée à l'insertion professionnelle, l'innovation sociale et la reconversion, a présenté ce plan, qu'elle défend bec et ongles depuis de nombreux mois : «*La question de l'emploi en Lorraine touche les lorrains au cœur et sa dégradation touche le cœur du développement économique des territoires impacté de plein fouet par une mondialisation débridée. Le textile est en panne et les salariés au bord du chemin. Notre responsabilité est de répondre aux conséquences de la perte d'emplois en termes humains, économiques et de territoires. L'Etat est pleinement responsable des politiques d'emplois. La Lorraine tout autant que le département Vosges a des atouts à faire valoir, des entreprises performantes à accompagner, des hommes et des femmes à former toujours plus et toujours mieux. Le secteur textile est le plus touché. Face à cela le Conseil Régional de Lorraine dit la vérité et agit sans se satisfaire du seul engagement financier, en étant l'initiateur. Dès janvier, nous nous sommes engagés les premiers. Ce plan répond à l'urgence. Il s'accompagne d'une vision économique et des territoires affichant la volonté ferme de revitalisation économique en même temps que de revalorisation des territoires. Il apportera des réponses à près de 2500 salariés licenciés potentiellement dans les 3 ans à venir.*»

Jean-Pierre Moinaux, conseiller régional des Vosges, de poursuivre : «*L'engagement du Conseil Régional de Lorraine, est révélateur de notre ambition sociale en termes de formation, de reclassement, de reconversion. Pour ce qui est de l'accompagnement économique, nous tenons bien sûr d'abord à soutenir les entreprises en difficultés, mais aussi fermement celles qui se modernisent, celles qui innovent, celles qui investissent dans la recherche-développement. Nous demandons que l'Etat et le Département s'engagent très fortement pour des mesures offensives, en liaison avec les réflexions de la DATAR sur les mutations économiques, en prenant en compte la question de la sous-traitance qui reste entière, dans le cadre d'un plan par filière. Pour notre part, nous veillerons, en particulier, à ce que la reconversion des salariés se fasse davantage vers des secteurs d'avenir.*»

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : ADRESSE :
 PRENOM : CP : VILLE :

Souhaite m'abonner à "Point de Repère" oui non - Abonnement : 5 €

Bulletin trimestriel de l'Association
 LORRAINE SOCIALISTE
 Groupe Socialiste - Hôtel de Région
 BP 81004 - 57036 METZ CEDEX 1
 Téléphone : 03 87 33 62 56
 Fax : 03 87 32 30 14
 Directeur de la Publication :
 Jean-Pierre LIOUVILLE
 N° Commission Paritaire : 06 07 P 10981
 imp. Klein - Knutange
 Mise en page : Infoconseil
 Dépôt légal : 760 - Prix numéro : 1,50 €
 Abonnement annuel : 5 €
 CCP N° 3 892 50 A Nancy
 Crédit photos : P. BODEZ